

Fabrique de DP

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1456

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nestlé cherche sa revanche au boycottage du lait en poudre

Nestlé et d'autres géants de l'alimentaire accepteraient de distribuer gratuitement du lait aux mères atteintes du sida et qui allaitent leur enfant. Mais ils exigent en échange que soit effacée explicitement une vieille accusation: celle de tuer les bébés du tiers-monde avec le lait en poudre.

LES MÈRES ATTEINTES du sida peuvent transmettre le virus à leur enfant par l'allaitement. Une étude de l'ONU, dans le cadre de son programme de lutte contre le sida, conclut que 1,1 à 1,7 million d'enfants sont infectés par le sein de leur mère. Les hôpitaux africains appellent à l'aide. Qu'on mette du lait en poudre à leur disposition pour sauver de nombreuses petites victimes. Nestlé et l'américain Wyeth-Ayerst seraient prêts à en offrir gratuitement des tonnes. Merci aux multinationales pour leur générosité? Pas si simple.

Le *Wall Street Journal*, relayé par la presse alémanique, relève que la disponibilité des fabricants de lait en poudre soulève une dure controverse au sein même des organisations internationales. L'Unicef s'oppose fermement à la distribution gratuite de lait qui provoque des ravages dans le tiers-monde. Un responsable du programme de l'ONU de lutte contre le sida dénonce cette attitude dogmatique. Le monde a changé; il conviendrait de revoir les vieux interdits.

«Nestlé tue les bébés»

Nous voici donc renvoyés aux années septante. La multinationale de Vevey, qui domine le marché du lait en poudre, cherche à renforcer sa position dans le tiers-monde. La distribution d'échantillons gratuits se fait par le canal des maternités et des conseillères en alimentation dépêchées sur le terrain. C'est la démarche traditionnelle de la période post-coloniale. Le monde développé veut faire profiter de ses bienfaits les pays les plus pauvres. Mais les organisations d'aide voient la réalité du terrain. Les conditions d'hygiène et la qualité de l'eau du tiers-monde condamnent sans appel le biberon. Le lait maternel, en revanche, contient les anticorps nécessaires à la survie du nourrisson. Le lait en poudre initialement gratuit incite à l'abandon de l'allaitement naturel. Sans argent, après la période de gratuité, la mère ne peut plus nourrir son enfant.

Strict respect du code

La polémique fait alors rage. Nestlé est frappée de boycottage, tout particu-

lièrement aux Etats-Unis. Les multinationales alimentaires acceptent un code de bonne conduite pour la vente du lait dans le tiers-monde, imposé par la FAO et l'Unicef. Il bannit notamment la distribution gratuite de poudre. Cette première victoire des organismes d'aide contre la politique des multinationales aura une lourde valeur symbolique. C'est le signe de la nouvelle approche de la politique du développement.

En stricte référence à ce code, Nestlé refuse aujourd'hui de répondre aux appels à l'aide des hôpitaux africains. La multinationale est prête à donner massivement du lait, mais à condition que l'on lève ouvertement l'interdiction en faveur des femmes atteintes du sida. Carol Bellamy, la responsable de l'Unicef, s'y oppose fermement. Le lait en poudre ne doit pas être réhabilité et devenir un symbole de l'aide au tiers-monde. L'allaitement maternel reste l'avenir des populations les plus pauvres. Pour elle, le danger de la distribution gratuite de poudre est statistiquement plus grand que celui de la contamination par le sida à travers le lait maternel. D'ailleurs, les enfants, sauvés dans un premier temps de la maladie seraient condamnés à mourir plus tard à cause de biberons souillés.

Placé à ce niveau, le débat s'enfoncé dans une impasse. On aurait pu imaginer que les multinationales renoncent à brandir vertueusement le code de conduite qu'on leur a imposé. Elles auraient pu livrer discrètement du lait en poudre aux hôpitaux à des conditions extrêmement favorables pour contribuer concrètement à la lutte contre le sida. Mais la revanche contre le traumatisme des années septante est un plat qui se mange froid. *at*

Fabrique de DP

Domaine Public fait une pause à l'occasion des vacances de fin d'année. Nous paraîtrons à nouveau le 12 janvier 2001. D'ici là, bonnes fêtes et merci de votre fidélité.

La rédaction de Domaine Public